Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 1 - 2008

UN SITE DU BRONZE ANCIEN : « LE GRAND GODET » À VILLENEUVE-LE-ROI (VAL-DE-MARNE)

Paul BRUNET
Gilles DURBET
Djillali HADJOUIS

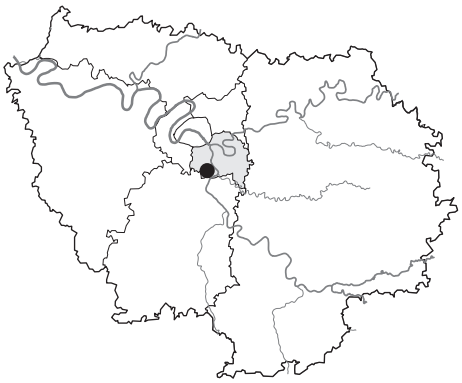

Résumé

Le site de Villeneuve-le-Roi «Le Grand Godet» est implanté en pleine terrasse alluviale de la Seine, à une dizaine de kilomètres en amont de la confluence Seine/Marne. Le décapage archéologique, sur près d'un hectare, est scindé en deux zones composées de structures fondamentalement différentes : la première montre des fosses oblongues sans matériel archéologique, la seconde des structures circulaires groupées, qui ont livré un abondant matériel céramique et quelques restes lithiques et fauniques. Les vases correspondent à des formes complexes qui associent entre-autre, languettes, cordons plastiques arciformes, décors digités couvrants. Trois datations radiocarbones, dont deux centrées sur les premiers siècles du IIe millénaire avant notre ère, confirment la discussion sur les éléments céramiques et calent cette série dans le Bronze ancien.

Abstract

The Villeneuve-le-Roi "Le Grand Godet" site is located on an alluvial terrace of the Seine, about 10 km up river of the Seine-Marne confluence. The site, about 1 hectare, is divided into two zones that each has completely different archaeological features: the features of the first zone are oblong pits without any archaeological finds, the second zone is comprised of grouped circular pits with abundant pottery, animal bone and stone artefacts. The pottery vessels have complex features that include covering finger motifs. Three radiocarbon dates, two of which correspond to the beginning of the second millennium BC confirm the analysis of the pottery elements and date the series to the Early Bronze Age.

Mots-clés : *Bronze ancien, habitat structuré, sépulture, céramique, datation radiocarbone*

Keywords : *early Bronze Age, structured settlement, tomb, pottery, radiocarbon date*

La « boucle du Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi, à quelques kilomètres au sud de Paris, constituait en 1996 une enclave de 15 hectares soustraite à l'urbanisme environnant (fig. 1). Le projet d'aménagement d'un parc départemental et intercommunal de sports et de loisirs offrait une occasion, dans la plaine de confluence de la Seine et de la Marne, d'accéder à une large surface préservée de construction et d'extraction de matériaux.

Un diagnostic préventif mené en 1996 a révélé deux zones de concentration de vestiges. L'indigence des vestiges mobiliers ne permettait pas d'attribution chrono-culturelle fiable. Une proposition d'attribution à la période de La Tène, pour la première zone, et au Néolithique récent ou au Bronze ancien, pour la seconde, était cependant avancée (MAURY, RODRIGUEZ 1996, p. 19).

Une évaluation complémentaire menée en 1999 (autorisation délivrée à Philippe Andrieux) par le Laboratoire départemental d'Archéologie du Val-de-Marne et l'Association pour la recherche et la publication des études archéologiques val-de-marnaises (LDA94, ARPEA94) a permis de décaper une zone d'un hectare et de fouiller une trentaine de structures (fig. 2).

Cette intervention a mis en évidence une occupation protohistorique attribuée en première analyse à la transition Bronze final/Hallstatt (CALONNE 1999, p. 56). Cette attribution nécessitait cependant un complément d'argumentation.

Depuis, de nouvelles études ont précisé ces observations et permettent de reconsidérer cette attribution.

Les données présentées sont empruntées aux auteurs des rapports de diagnostic (MAURY, RODRIGUEZ 1996) et de fouille (CALONNE 1999) et complétées par des analyses récentes sur la céramique, la faune et une nouvelle datation par le radiocarbone.

CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE

La plaine alluviale de confluence de la Seine et de la Marne, façonnée par les phénomènes érosifs actifs depuis la fin de la transgression bartonnienne, occupe une position relativement centrale en Île-de-France. Elle entaille la Brie Française et isole le plateau de Longboyau rattaché géographiquement au Hurepoix. Les alluvions anciennes se présentent sous forme de sables, de graviers et de cailloutis hérités d'une part des formations encaissantes, mais aussi des terrains secondaires et tertiaires traversés en amont par la Seine, l'Yonne et dans une moindre mesure par la Marne (DIFFRE, POMEROL 1979 ; LAUTRIDOU 1985). Après les dernières phases d'incision du Tardiglaciaire, les comblements holocènes d'épaisseur très variable sont composés de limons argilo-sableux, de sables fins jaunes et d'argiles plus ou moins tourbeuses. L'impact de l'anthropisation du paysage et la part de la sédimentation directement liée aux pratiques agricoles n'y sont pas négligeables (PASTRE *et alii* 2002).

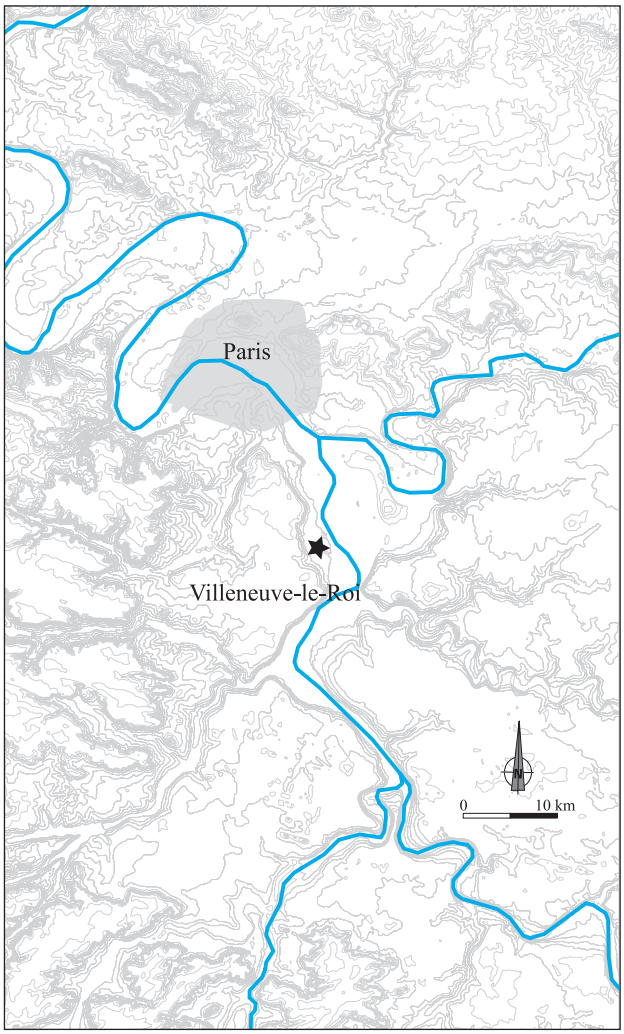

Fig. 1 - Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). Localisation de Villeneuve-le-Roi « Le Grand Godet ».

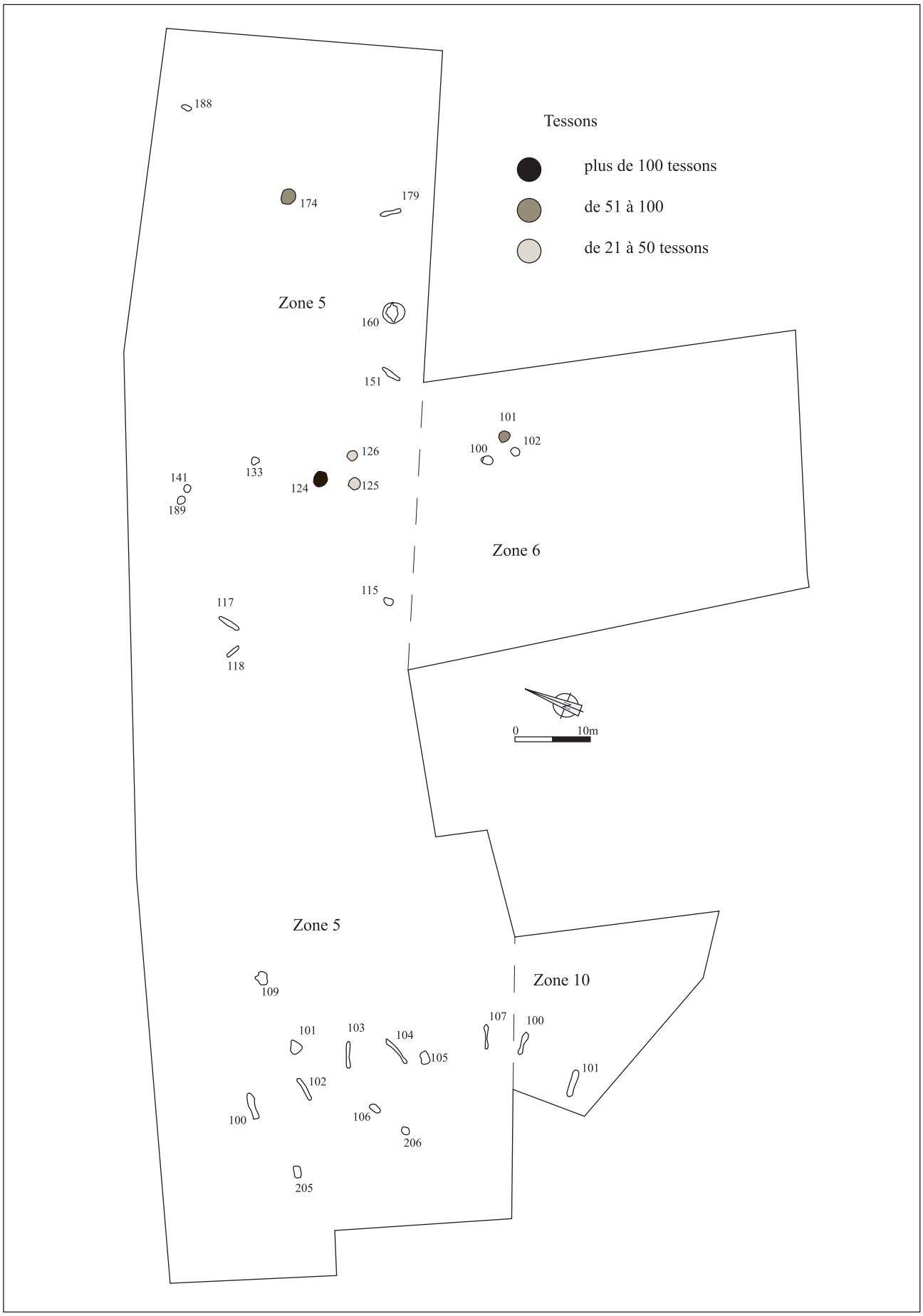

Fig. 2 - Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). Plan du site et répartition de la céramique.

Au pied des versants de plateaux, les phénomènes de colluvionnement ont transféré vers la vallée les limons de plateau constitués des argiles de décalcification du calcaire de Brie et des dépôts loessiques pléistocènes.

C'est dans ce contexte, en contrebas du plateau de Longboyau, qu'est implanté le site. L'observation des coupes durant la phase de diagnostic a permis de décrire son organisation sédimentaire générale (MAURY, RODRIGUEZ 1996, p. 9-11). Trois unités ont pu être identifiées :

- à la base de la stratigraphie observée, des limons jaune-blanc sableux calcaires, à pseudo mycélium, d'aspect loessique (unité 1) n'ont pas été explorés jusqu'aux alluvions anciennes. Les sables et graviers constitutifs de la basse terrasse ont cependant été repérés dans un des sondages géotechniques, à 3,6 mètres sous la surface actuelle ;

- au-dessus de l'unité 1, un paléosol limono-argileux brun foncé a été identifié (unité 2). Il comble une dépression linéaire orientée sud-ouest/nord-est, inscrite dans l'unité sous-jacente. Cette dépression observée jusqu'à 2,5 mètres de profondeur semble correspondre au paléotalweg d'un ancien ru, probablement responsable du colluvionnement des matériaux limoneux du plateau. C'est à l'interface entre l'unité 1 et l'unité 2 que sont apparues les structures. La présence de cet ancien talweg a pu être vérifiée par l'interprétation d'un relevé thermographique réalisé par la LDA94 en 1983. Ce ru a vraisemblablement joué un rôle dans l'installation humaine, repérée exclusivement au nord de la dépression et en relation stratigraphique avec cette unité ;

- un niveau de colluvionnement de limon (unité 3) légèrement pédogénéisé jaune-brunâtre, d'une épaisseur très variable pouvant atteindre par endroits 1,9 m et disparaître à d'autres, recouvre partiellement l'unité 2. C'est sur ce limon que se développe le sol actuel.

LE SITE

Le décapage présente deux zones distinctes séparées d'une quarantaine de mètres (fig. 2). Ces pôles s'organisent en un regroupement de structures circulaires et oblongues. Cependant, la zone ouest regroupe une majorité de fosses oblongues.

LES STRUCTURES

Les fosses cylindriques

Huit fosses, toutes regroupées dans la zone est ont été creusées dans le limon sableux blanc-jaune (fig. 2). Deux sont périphériques (str. 141 et 174), alors que les six autres se regroupent en deux pôles de trois structures (premier pôle : zone 5, str. 124-125-126, second pôle : zone 6, str. 100-101-102). Leur profil cylindrique à paroi verticale adopte des profondeurs de 45 à 65 cm pour un diamètre à l'ouverture qui varie de 1 à 1,65 m (fig. 3). Leur volume varie donc de 0,3 à 1,3 m^3 mais deux d'entre-elles possèdent un volume de 3,4 m^3 (str. 124 et 174). Enfin, trois d'entre elles ont conservé une légère lentille d'argile rubéfiée en fond de fosse (CALONNE 1999, p. 10).

Une de ces fosses (str. 124) contenait une sépulture. Le squelette reposait en fond de fosse sur un niveau cendreux contenant des fragments de céramique, de silex taillés, d'argile rubéfiée et d'ossements animaux (HADJOUIS 2003, p. 44-45).

Les fosses oblongues

Onze fosses oblongues se répartissent inégalement (fig. 2). Deux, sur les quatre présentes, sont regroupées en zone est. À l' ouest, elles sont regroupées en batterie sur une ligne nord-sud et sont même couplées deux à deux en épi.

Leur forme varie de 2 à 4 m de longueur pour une faible largeur comprise entre 0,30 et 0,60 m (fig. 4). Les parois abruptes leur confèrent un profil transversal en « V » qui peut atteindre 1,50 m de profondeur. En revanche, la coupe longitudinale présente deux cas de figure : soit le fond est plat, soit il est marqué par des creusements plus profonds à leur extrémité (CALONNE 1999, p. 15-16).

Ces structures n'ont livré qu'un matériel résiduel.

Les fosses ovoïdes

Neuf fosses se répartissent dans les deux zones du site et semblent associées dans la zone est aux fosses cylindriques et dans la zone ouest aux fosses oblongues.

Elles ont une faible profondeur et un profil irrégulier. Parfois, quelques vestiges ont été retrouvés dans leur comblement.

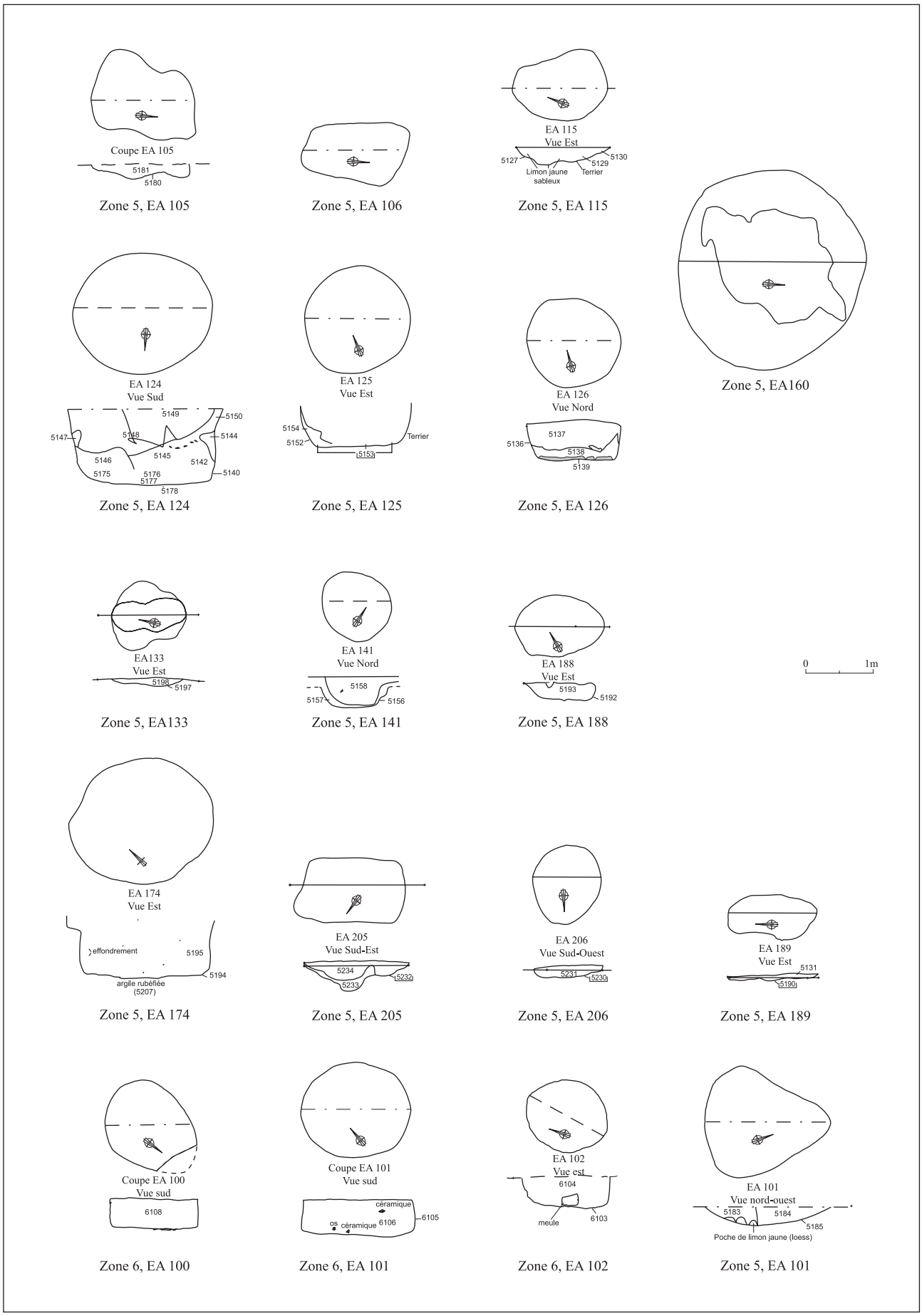

Fig. 3 - Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). Plans et coupes des fosses cylindriques.

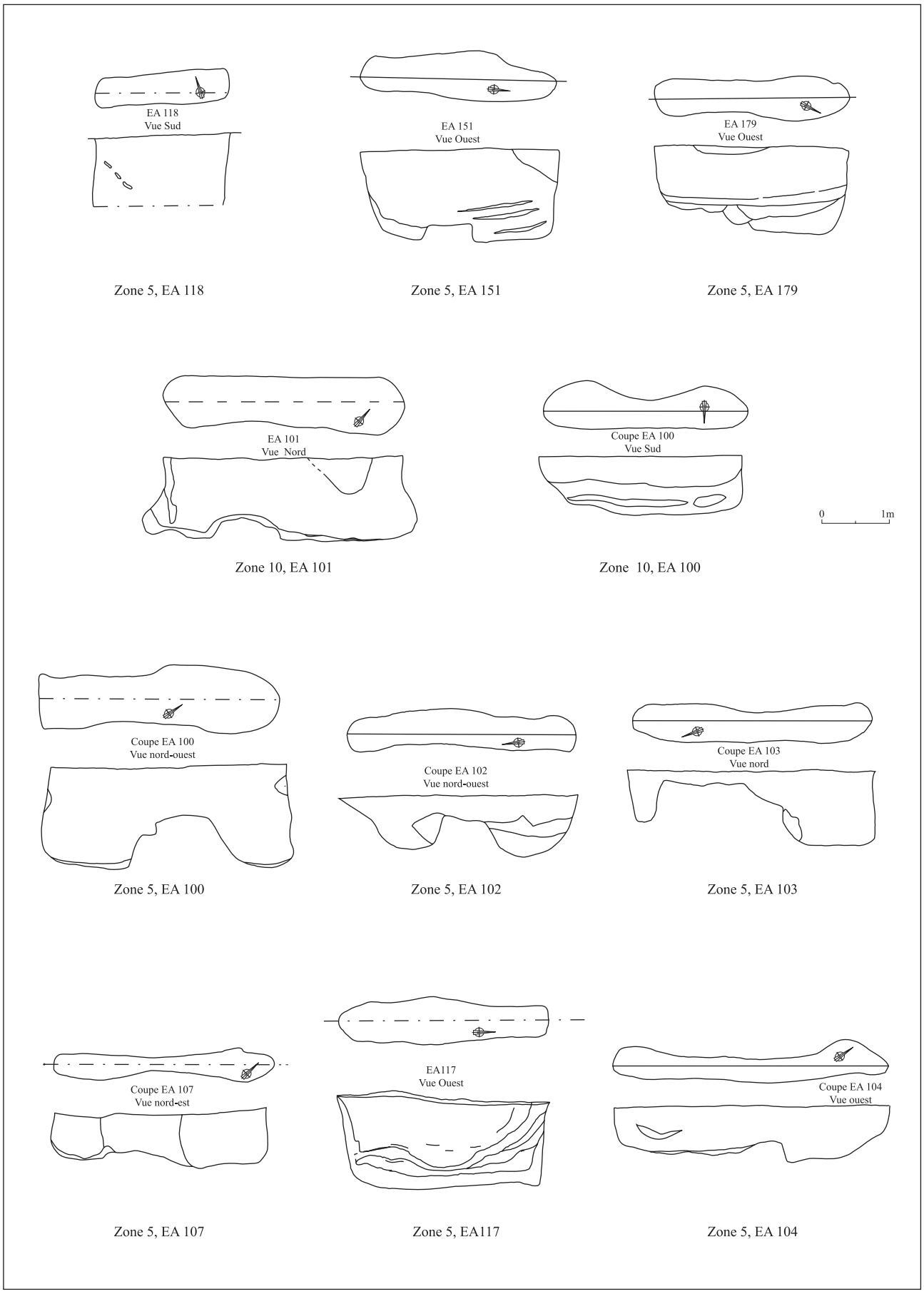

Fig. 4 - Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). Plans et coupes des fosses oblongues.

ORGANISATION SPATIALE DU SITE

Le site est scindé en deux zones distinctes. On note une quasi-absence de fosses cylindriques dans la zone ouest qui semble la plus structurée. L'absence de trous de poteau relève peut-être d'un fait archéologique, bien que ces derniers soient présents dans d'autres secteurs révélés par le diagnostic.

Les fosses oblongues sont disposées par couples. Elles présentent un profil différencié, sauf dans la zone ouest où le couple str. 117-118 correspond à deux fonds plats. On note que le couple 100-102 est marqué par un fond plat et un fond à deux cuvettes, que le couple str. 103-104 est caractérisé par deux cuvettes et une cuvette, enfin le couple str. 107-Zone 10 - str. 100 par un fond plat et un fond à deux cuvettes.

La fonction de ces fosses reste sans réponse et une tentative d'analyse des phytolithes s'est révélée négative (VERDIN 1999). Les vestiges rencontrés dans ces structures n'autorisent pas de datation fiable (quelques tessons dans la structure 118, lithique dans la structure 151 et fragments de faune dans la structure 179).

Ce type de structure n'est pas inconnu régionalement : le décapage de l'enceinte néolithique de Vignely « La Noue Fenard » (LANCHON *et alii* 2006) a mis au jour deux ensembles de fosses aux caractéristiques similaires. On note la même indigence dans le matériel, même si un fragment de disque en terre cuite, qui peut être rattaché au Néolithique moyen, a été retrouvé dans le remplissage de l'une d'entre elles. À Orly, treize de ces structures ont été recensées sur le décapage archéologique lié à la déviation de la RD 64 (NAVARRO-MUSSY 1999), à Thiais sur le tracé de l'autoroute A 86 trois sont décomptées (BOUDET 1987) et six sur la ZAC des « Hautes-Bruyères » à Villejuif (LANGLOIS 1987).

Enfin, dans la Somme à L'Étoile « Le Champ de Bataille », une structure similaire fouillée par Bruno Bréart en 1983, contenait un fragment de vase fermé surmonté d'un col droit et un vase muni d'un cordon en arceau. Ses dimensions sub-ovalaires de 4,20 x 2,40 m se divisaient au fond en deux cuvettes, la première de trois mètres a probablement servi à l'implantation d'un important foyer, la seconde possédait un fond parfaitement plat et lisse. Quatre petits poteaux entouraient les angles de la plus grande cuvette (BLANCHET 1984, p. 104-105).

On note une disparité des rejets détritiques qui sont concentrés principalement dans les fosses cylindriques (surtout dans la structure 124), toutes situées dans la zone est (fig. 5).

En résumé, si les regroupements des fosses cylindriques et l'organisation des fosses oblongues en couple sont un fait indéniable, aucun argument hormis leur proximité ne vient étayer une quelconque contemporanéité.

LES VESTIGES

LE SILEX

Les éléments lithiques, silex, grès et meulières ont été étudiés par Jean-Louis Ricard. La plupart des fosses ont livré des silex mais en très petite quantité. Une hache polie retaillée, en silex tertiaire local, provient d'un terrier et un fragment de hache polie en silex analogue vient du décapage. Des sept grattoirs relevés, trois sont brûlés. Leur support est un gros éclat en silex tertiaire. Nous notons également un tranchet dont le support représente l'extrémité distale d'un gros éclat, les bords sont abattus par des retouches abruptes. Un certain nombre de retouches se retrouvent également sur des éclats ou des lames. Les sept nucléi relevés ne montrent pas un mode de débitage laminaire ou lamellaire mais plutôt une progression opportuniste. La matière première provient essentiellement de silex tertiaires dont les galets ont pu être récoltés localement.

LES GRÈS ET MEULIÈRES

Sur les vingt objets relevés, quatorze sont en grès de Fontainebleau (36 % sont brûlés), quatre sont en meulière et deux en calcaire. Leur répartition spatiale est limitée au secteur est de l'aire fouillée. On les retrouve dans le remplissage des batteries de fosses cylindriques de la zone 5 (str. 141-188, str. 124-125-126 et str. 174), et de la zone 6 (str. 100-101-102).

La consommation de céréales est attestée par les fragments de meule retrouvés sur le site.

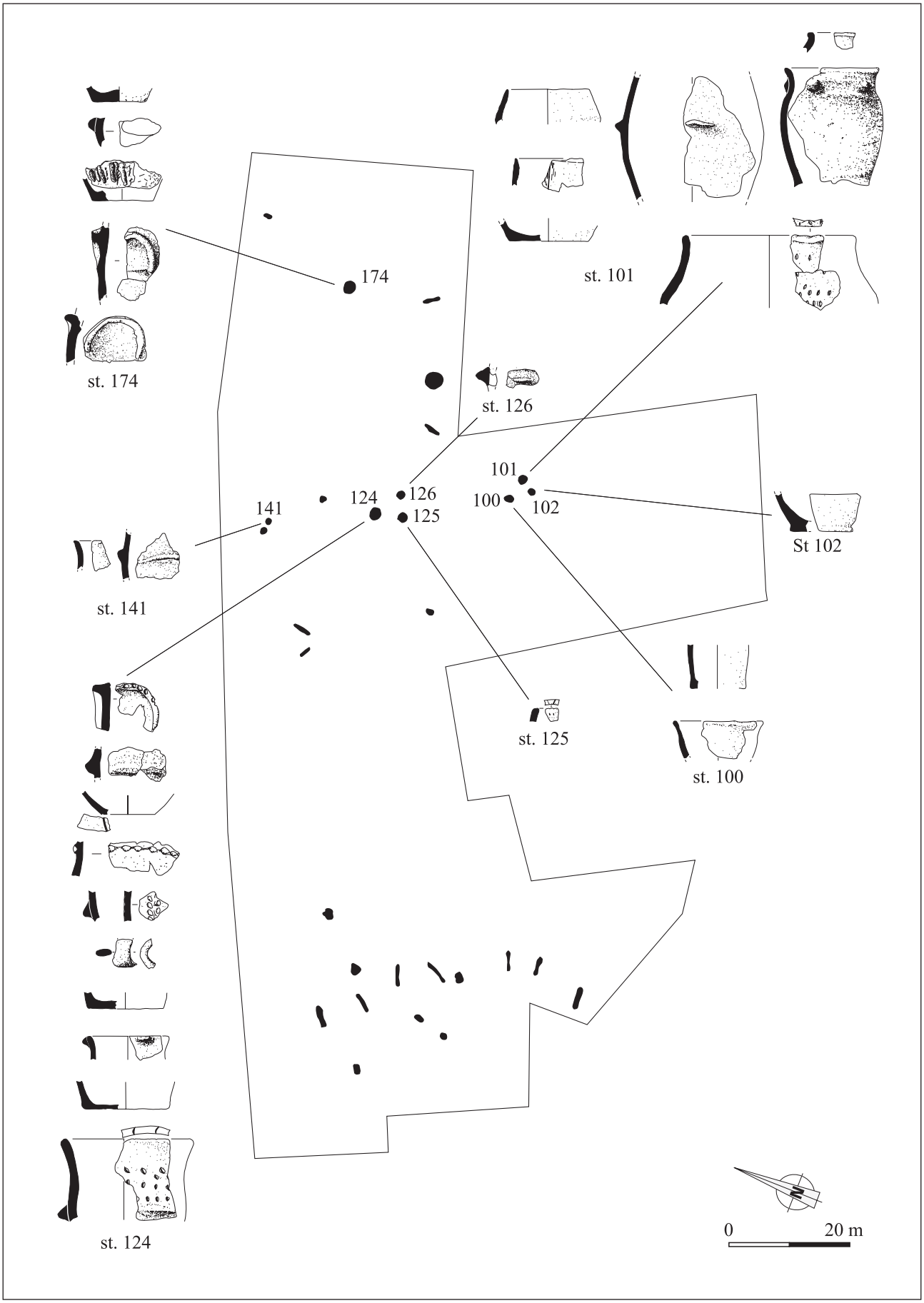

Fig. 5 - Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). Plan du site et répartition de la céramique.

LA FAUNE

Les vestiges osseux de mammifères représentent un nombre minimal de 13 individus (NMI). Ils sont présents dans 8 structures et leur répartition dans les fosses est dans l'ensemble homogène par espèces domestiques (*ovis/capra, Bos taurus, Sus domesticus*) à l'exception de la structure 101 (zone 6) qui a livré un nombre de restes sensiblement plus important que dans les autres structures. Dans cette dernière, le nombre plus élevé d'ovicaprins est dû probablement au fait qu'il s'agit de deux individus dont l'un est représenté par son squelette incomplet.

La liste de la faune dans l'ordre décroissant est la suivante :

Faune domestique	***NR***	***NMI***
Ovis/Capra, mouton ou chèvre	321	4
Bos taurus, bœuf	35	3
Sus domesticus, porc	24	2
Indéterminé	58	

Faune sauvage	***NR***	***NMI***
Cervus elaphus, cerf élaphe	31	2
Meles meles, blaireau	2	2

La répartition des espèces dans les fosses se présente de la façon suivante :

str. 101 : *Ovis/capra, Sus domesticus*, *Bos taurus*
str. 124 : *Ovis/capra, Sus domesticus, Bos taurus, Meles meles*
str. 125 : *Ovis/capra, Bos taurus*
str. 126 : *Ovis/capra, Bos taurus*
str. 141 : *Ovis/capra, Cervus elaphus*
str. 174 : *Ovis/capra, Sus domesticus, Bos taurus, Meles meles, Cervus elaphus*
str. 179 : *Cervus elaphus*
str. 188 : *Sus ?*

La faune domestique présente un caractère peu significatif du fait de la présence, dans les structures, d'un nombre de restes très faible. En revanche, ces vestiges alimentaires nous orientent vers deux points intéressants.
Dans un premier, les ovicaprins situés en première position, semblent être les plus consommés, avec notamment un abattage situé entre 6 mois et un an.

Dans le second, la chasse est encore présente. La présence de deux cerfs (un adulte et un jeune adulte) parmi la faune chassée en comparaison avec les 9 individus d'espèces domestiques montre en tout cas que les pratiques de chasse pendant cette période étaient encore répandues.

On notera que, de manière générale, les animaux chassés peuvent être considérés comme des destructeurs de récoltes (cerfs, chevreuils, sangliers...) dont la suppression était plus commandée par des nécessités économiques que par des besoins alimentaires.

LA CÉRAMIQUE

Nous reprendrons les données du rapport de fouille en ce qui concerne les caractéristiques des pâtes (CALONNE 1999, p. 56-57). Elles sont souvent épaisses, de texture compacte mais peu homogène.

La coloration est très variable adoptant toutes les teintes chaudes et froides pour les parois externes et plutôt froides en ce qui concerne les parois internes. Le dégraissant varié est constitué de grains de quartz émoussés translucides, parfois de silex, ou de calcaire. Ces apports, bien visibles la plupart du temps sur cassure fraîche et en surface, sont peu triés, et il n'est pas rare de voir quelques éléments centimétriques dans certains vases.

Comme il a déjà été constaté, la répartition de la céramique au sein des remplissages des fosses est très hétérogène tel que l'indique le tableau ci-dessous :

Zone 5	**NR**	**NMI**	**Poids (g)**
Str. 115 - US 5128	3	1	20
Str. 118 - US 5132	5	1	58
Str. 124 - US 5145	274	6	3405
Str. 124 - US 5176	22	1	700
Str. 125 - US 5153	19	1	270
Str. 126 - US 5137	15	1	375
Str. 141 - US 5158	10	1	191
Str. 174 - US 5195	53	7	936
Str. 188 - US 5193	4	1	65
Str. 206 - US 5231	26	3	225
Décapage			
Zone 6	**NR**	**NMI**	**Poids (g)**
Str. 100 - US 6108	8	1	120
Str. 101 - US 6106	62	6	1768
Str. 102 - US 6104	1	1	104
Total		504	32

Le demi-millier de tessons recueillis porte le poids moyen à un peu plus de 15 g par tesson, ce qui est relativement important par rapport à d'autres sites d'habitat de la vallée de Marne où ce poids est plutôt centré sur 5 g. Ce phénomène tient au fait

qu'une part des tessons, et ceci ne concerne pas que les fonds, est d'un module assez grand de 25 à 100 cm^2. Il s'agit parfois d'un demi-vase comme dans la structure 101. Ce faible taux de fragmentation renforcé par quelques remontages (aucun de fosse à fosse n'a pu être effectué) permet de dégager une trentaine de formes. Aucune n'est archéologiquement complète, néanmoins, deux sur cinq possèdent un diamètre qui a été mesuré. Six correspondent à des fonds ce qui diminue tout de même la qualité du corpus.

Description de la céramique par structures

Zone 5

Structure 115

Trois éléments sont décomptés : il s'agit d'un petit fragment d'un fond de vase (?), d'un tesson très émoussé et d'un bord en bourrelet tourné qui appartient aux premières périodes historiques (ensemble non dessiné).

Structure 124

La structure 124 compte une dizaine d'éléments associés :

- une languette allongée et cassée. Une bonne partie de l'objet est ébréchée (fig. 6, n° 1) ;

- une anse d'une largeur de 20 mm et d'une section centrale de 10 mm. La forme a pu être restituée grâce à un collage entre deux éléments dont les couleurs s'opposent nettement. Le premier est orangé, tandis que le second est brun foncé (fig. 6, n° 2) ;

- un fond d'un diamètre de 8 cm sans discontinuité avec la panse inférieure. La sous-face du fond est décorée d'une petite cannelure triangulaire de 2 mm de large, pour une profondeur de 1 mm qui souligne le pourtour du vase. Ce décor est invisible pendant l'utilisation normale du récipient (fig. 6, n° 3) ;

- deux autres fonds d'un diamètre respectif de 11,5 et 13 cm. Le plus grand présente un léger bourrelet externe, l'autre est en continuité directe avec la panse inférieure (fig. 6, n° 4 et 5) ;

- un fragment de col droit d'un vase de 12 cm de diamètre, surmonté d'un bord à peine évasé. Une languette horizontale s'accroche immédiatement sur le bord. La coloration brune externe tranche avec celle orangée de la face interne (fig. 6, n° 6).

- un fragment de tesson décoré inorientable constitué d'un registre de deux lignes de digitations (fig. 6, n° 7) ;

- cinq fragments de panse d'un même vase à paroi noire sur la face externe et beige en interne, munis d'un cordon plastique assez peu proéminent et digité. L'un des tessons permet d'envisager, mais sans certitude, une jonction col/panse (fig. 6, n° 8) ;

- un cordon arciforme bien dégagé dont une des branches se termine en pointe. La surface du cordon est décorée de digitations, difficilement visibles à cause de l'érosion de l'objet. Comme son homologue de la structure 174, la sous-face du cordon est arrondie facilitant sa mise en place dans la panse même du vase (fig. 6, n° 9) ;

- un fragment de grand tesson appartenant à un grand col ondulant et éversé dans sa partie supérieure. Le bord est arrondi, mais présente tout de même une pseudo-facette externe très amollie. Une languette s'accroche à la base du col et à la partie supérieure de la panse. Elle est allongée mais dissymétrique, d'une longueur de 6 cm pour une hauteur de 2,2 cm. La sous-face de la languette est cassée en biseau ce qui semble indiquer un nouveau point d'inflexion. Ce vase est décoré de digitations dont on perçoit l'empreinte de l'ongle et le bourrelet externe. Elles semblent dessiner des lignes horizontales mais irrégulières (fig. 6 , n° 10).

Structure 125

Une douzaine de tessons compose cet ensemble ; on y reconnaît un fragment de panse inférieure cassé à la jonction du fond, un fond non débordant (non dessinés), et un petit bord aplati rentrant décoré sur le bord de coups d'ongles qui pourraient se rapporter à un motif en chevron. Immédiatement sous le bord, une ligne d'incisions horizontales complète la décoration (fig. 6, n° 11). Ce motif doit trahir son exécution à l'aide d'un peigne.

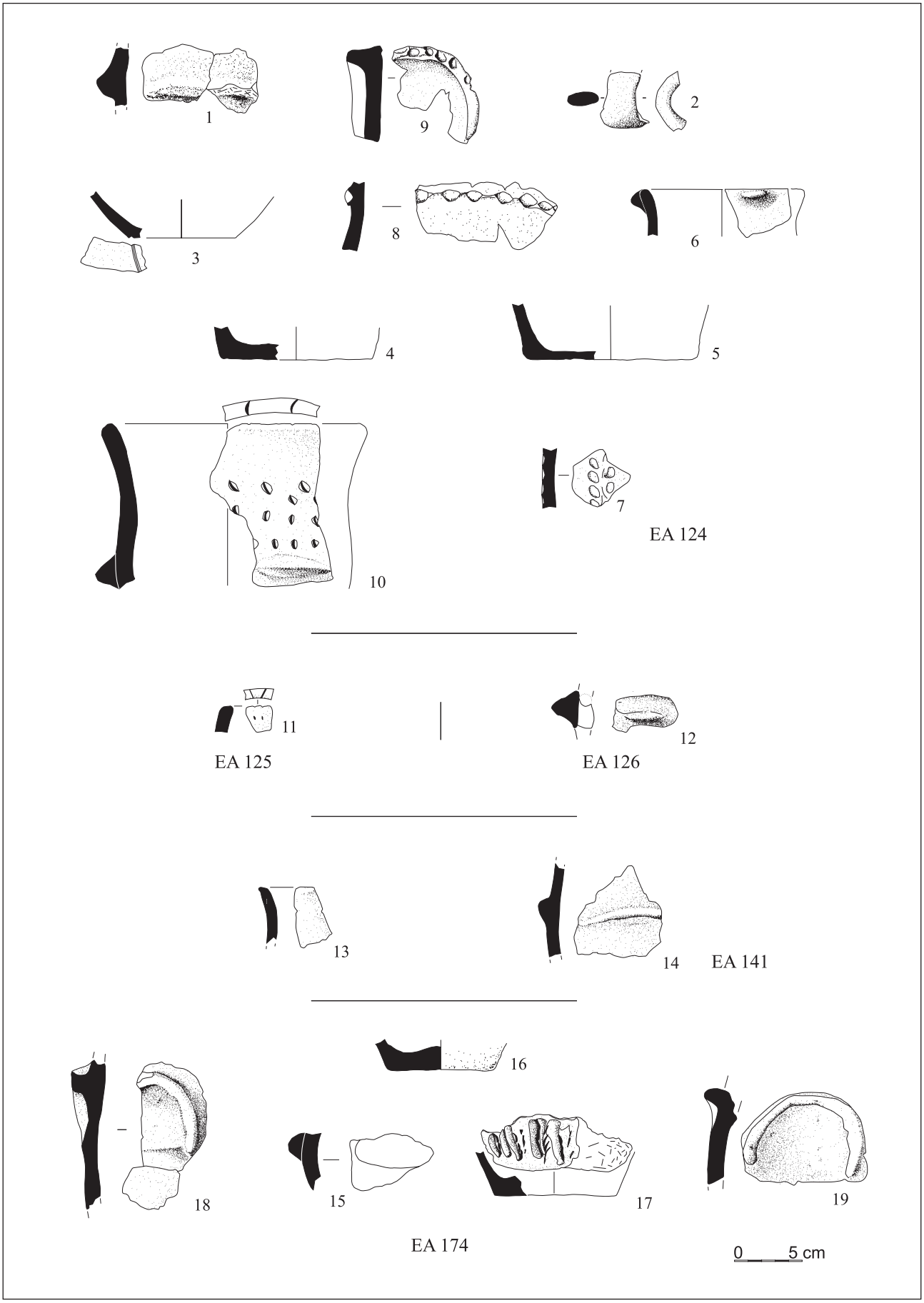

Fig. 6 - Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). Céramiques des fosses 124, 125, 126, 141 et 174. © Dessin L. Pantano et P. Brunet (INRAP)

Structure 126

Un seul élément difficilement déterminable est décompté. Il semble qu'il s'agit d'une languette horizontale perforée (fig. 6, n° 12). Coloration orangée sur toutes les faces.

Structure 141

Deux éléments caractéristiques appartiennent à des vases différents :

- un fragment de petit bord concave surmonté d'une lèvre en facette émoussée. Coloration bistre en surface externe, orangée en interne et tranche noire (fig. 6, n° 13)

- un tesson de panse qui présente un cordon curviligne qui pourrait appartenir à un arciforme très évasé. Sous le cordon, la coloration est brune orangée et au-dessus, brun foncé (fig. 6, n° 14).

Structure 174

Malgré un nombre assez important de tessons, seuls cinq présentent des caractéristiques intéressantes :

- une languette épaisse de 5,5 cm de longueur sur 2 cm de hauteur. Coloration orangée et brune en face interne (fig. 6, n° 15) ;

- un fond d'un diamètre de 8 cm au centre épaissi en face intérieure (fig. 6, n° 16) ;

- un autre fond d'un diamètre de 9 cm non débordant. Il est muni de petits cordons triangulaires rayonnants décorés d'incisions en épi (fig. 6, n° 17) ;

- enfin deux cordons arciformes : la surface du premier est aplatie, sa naissance est arrondie mais abrupte (fig. 6, n° 18). Un ressaut horizontal s'accroche sur le départ du cordon et le ferme. La coloration brune est très variable. Le second cordon est entièrement conservé (fig. 6, n° 19). Il est plus évasé et moins proéminent. Une des branches s'arc-boute plus que son homologue. La face interne cassée permet de voir un bourrelet arrondi qui a été collé sur la pâte de la panse du récipient.

Zone 6

Elle est caractérisée par la réunion de trois fosses (100-101-102) qui forment un pôle distinct :

Structure 100

- Un bord de vase d'un diamètre de 13,4 cm à paroi à peine évasée surmontée d'un rebord éversé. La paroi externe est plutôt noire, mais un collage présente sur la même face une coloration orangée mate (fig. 7, n° 1) ;

- un fond d'un diamètre de 8,4 cm. La paroi est presque verticale (fig. 7, n° 2).

Structure 101

- Un petit tesson au col rentrant surmonté d'un bord aplati. Il présente un bourrelet externe. Coloration brune externe et interne (fig. 7, n° 3) ;

- un autre bord aminci inorientable n'a pas été dessiné ;

- un vase à paroi droite au bord effilé. Coloration externe brune et interne noire. De légères cannelures parallèles verticales sont des stigmates d'un lissage probablement exécuté avec un instrument végétal (fig. 7, n° 4) ;

- un vase biconique (?) à lèvre amincie (fig. 7, n° 5). Le diamètre maximum à la jonction des panses supérieures et inférieures est de 15,8 cm tandis qu'à l'ouverture, il ne présente plus que 12,2 cm. La pâte est brune sur les deux faces et tend vers le brun au niveau du bord ;

- un vase à paroi épaisse représenté par une panse ovoïde fermée d'un diamètre de 21 cm à l'ouverture (fig. 7, n° 6). Elle est surmontée d'un col à peine rentrant et d'un bord droit à peine démarqué. Le vase est décoré de lignes horizontales irrégulières de coup d'ongles. Cette pression a formé un petit bourrelet externe. Le registre décoratif s'étage comme suit : deux lignes à la jonction du col et de la panse supérieure, une ligne au milieu du col et sur le bord. Un seul coup d'ongle, isolé, est situé à la base du col. La coloration orange vif de la paroi externe est frappante, tandis qu'elle

prend une teinte plus jaunâtre et plus mate en face interne. Le dégraissant semble plus abondant que pour les autres représentants de cette structure et il est visible en surface. Les modules de 2 à 5 mm sont bien représentés ;

- un fond d'un diamètre de 12 cm non individualisé de la panse inférieure (fig. 7, n° 7) ;

- un pot d'un diamètre de 15,2 cm à la panse et de 14 cm à l'ouverture (fig. 7, n° 8). Il est quasiment complet, seule la galette du fond manque mais sa jonction avec la panse est trahie par un léger ressaut et la trace convexe du montage. Hauteur 17,4 cm. L'aspect piriforme de la panse domine, surmontée par un col concave presque démarqué par une arête. Enfin, un bord en bourrelet termine le récipient. Au milieu du col deux boutons d'un diamètre de 2 cm ornent celui-ci. L'angulation entre les deux boutons est d'environ 70°, mais leur rythme ne peut être déterminé. La coloration brun-orangé domine l'ensemble de la panse ; elle brunit sur le col et peut même foncer au noir sur le bourrelet du bord. La face interne et la tranche du vase sont noires. De nombreux stigmates de lissage sub-verticaux à l'éponge végétale envahissent l'ensemble de la panse et s'estompent jusqu'à disparaître sur le col. Lissage interne horizontal ;

- un fragment de panse d'un vase ovoïde présente une angulation molle vers le milieu de la panse inférieure (fig. 7, n° 9). On ne peut savoir si ce point d'inflexion est intentionnel ou provient d'un tassement du vase lors de son exécution. Une languette aplatie d'environ 4,5 cm de longueur sur 1,5 cm de largeur orne la panse supérieure. Le rythme n'est pas connu. La coloration intérieure et extérieure du vase est orangée avec quelques variations locales et brunit vers le haut du vase. La tranche est noire.

Structure 102

- un fond épais de vase à paroi inférieure ouverte. Coloration orangée sur les deux faces, cœur noir (fig. 7, n° 10).

Les formes, les préhensions, les décors

L'ensemble de la céramique du « Grand Godet » semble *a priori* homogène. Plusieurs arguments viennent étayer ce constat : il s'agit d'ensembles cohérents au sein même de quelques structures. Ces excavations ne doivent toutefois pas être considérées comme des ensembles clos. On constate aussi que ces céramiques ont été découvertes dans des ensembles de structures de même module (str. 100-101-102 et str. 124-125-126).

D'un strict point de vue typologique, on note la présence d'éléments similaires qui tendent à rapprocher la céramique. En premier lieu, les cordons arciformes sont présents dans la structure 174, dans l'ensemble 124-125-126 ; les languettes sont représentées dans les structures 101-124-126 ; les décors de coups d'ongle sont constatés dans les ensembles 100-101-102 et 124-125-126. Technologiquement la composition des pâtes est homogène.

Ces arguments tendent à prouver que les rejets céramiques sont cohérents, non seulement typologiquement mais aussi chronologiquement.

La demi-douzaine de vases aux diamètres connus fournit un indice sur les formes employées. Il s'agit de :

- quatre vases au profil sinueux, au col concave dégagé ou très dégagé. Ils sont munis de languettes ou de boutons et parfois décorés de coups d'ongle ;

- un vase ouvert plus ou moins tronconique ;

- un vase fermé probablement bitronconique.

En prenant en compte tous les bords connus, se rajoutent un vase supplémentaire à col concave, mais aussi deux bords droits.

Cet assemblage, numériquement faible, montre déjà une évolution des formes vers des profils complexes qui se démarquent de ceux du Néolithique final. En effet, ces derniers adoptent plutôt des profils en tonnelet, tronconiques, et des petits vases semi-hémisphériques (COTTIAUX coord. 2005).

En ce qui concerne les moyens de préhension ou les éléments plastiques, on décompte :

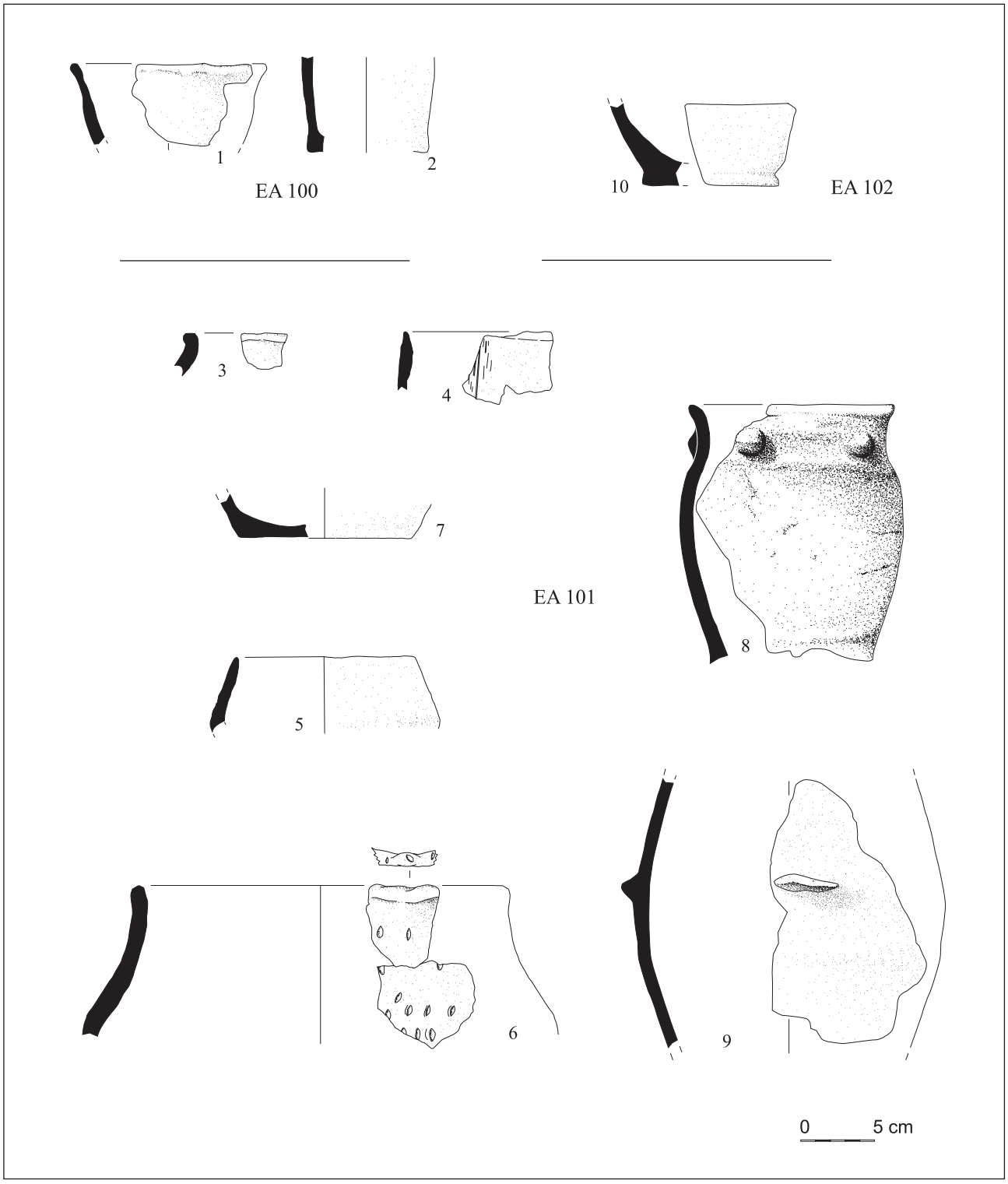

Fig. 7 - Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). Céramiques des fosses 100, 101 et 102. © Dessin L. Pantano et P. Brunet (INRAP)

- les boutons : 1 exemplaire
- les languettes : 5 exemplaires
- les cordons arciformes : 3 exemplaires
- les cordons digités : 1 exemplaire
- les anses : 1 exemplaire
- Les décors sont aussi bien représentés :
- les incisions : 1 exemplaire
- les digitations sur pâte fraîche : 1 exemplaire
- les coups d'ongle : 3 exemplaires
- les pincements : 1 exemplaire

On remarquera que certaines formes associent éléments plastiques et décoration : rentrent dans ce domaine les cordons arciformes digités et les cordons digités. Ces derniers sont d'un type particulier : peu épais et digitations espacées en laissant des plages vierges.

Enfin, aucun cordon lisse et aucun décor à la cordelette n'est décompté.

Comparaisons

La présence de cordons arciformes est un des premiers éléments datants. Ils sont connus à Saint-Just en l'Ille-et-Vilaine à la datation par le radiocarbone donne 3940 + 80 ans, soit 2785 et 2175 av. J.-C (Gif 5235), (LE ROUX, LECERF, GAUTIER 1983). Au « Fond Pernant » à Compiègne, (Oise), une date livre 3890 + 180 ans, soit 2890 et 1900 av. J.-C. (BLANCHET 1984, p. 103). On notera toutefois la piètre qualité de ces datations qui couvrent toutes deux près d'un millénaire. Certaines de ces formes sont associées au phénomène campaniforme, mais les exemples demeurent rares et peu établis. Ces cordons sont intégrés dans les formes de la céramique d'accompagnement campaniforme (type 70, BESSE 2003, p. 91). Cette association concerne l'Allemagne, l'Autriche et la République Tchèque (BESSE 2003, p. 120). En France, aucune association cordon arciforme/céramique d'accompagnement n'est connue. La plupart des auteurs rattachent ce type de cordon au Bronze ancien, même s'il existe quelques éléments plus tardifs imputables au Bronze moyen (groupe d'Éramcourt), (GOMEZ de SOTO 1995, p. 122-127).

La fosse 174, qui a livré deux des trois arciformes, a fait l'objet d'une datation par le radiocarbone sur bois de cervidé. Elle donne un âge ^{14}C BP de 4120 + 50 ans soit 2878-2498 av. J.-C. (GRA-15878, Lyon-1179). Cette date correspond à la première phase du Néolithique final. Si elle n'est pas totalement incohérente avec les vases de Saint-Just ou de Compiègne, elle paraît un peu haute. Néanmoins, la languette (fig. 6, n° 15) ne déparerait pas des ensembles du Néolithique final, notamment dans le groupe du Gord. Les cordons proéminents semblent plus fonctionnels que ceux moins marqués et digités plus récents (GOMEZ de SOTO 1995, p. 126).

Le remplissage de cette fosse présente un fond décoré de pincements qui forment des bourrelets verticaux rehaussés de coups d'ongle (fig. 6, n° 17). Ce type de décor est connu à Ivry-sur-Seine dans la « ZAC des Bords de Seine » sur un fond et un bord, mais recueilli au sein d'une couche archéologique difficilement datable (RICARD *et alii* 2002). À Lesches « Les Prés du Refuge », un bord muni d'une languette est décoré d'un motif de même type non loin d'un bâtiment du Bronze ancien/moyen (BRUNET, COTTIAUX 2003). Un tesson de bord, dont la décoration similaire évoque celui du « Grand Godet », a été mis au jour dans les Pyrénées Atlantiques à Castet dans « la grotte de La Prédigadère » (RIGAUD 1984, p. 305). Ce tesson, que l'auteur compare aux formes assez proches de celles de la grotte sépulcrale du Cézy (Val d'Ossau) et du tumulus du Piémont béarnais, est provisoirement attribué au Bronze ancien.

Les cols de vases décorés de lignes de coups d'ongle (fig. 6, n° 10 et fig. 7, n° 6) trouvent des comparaisons en Normandie à Val-de-Reuil (Eure) sur le site de « Beausoleil 3 » (BILLARD, CHAMBON, GUILLON 1995). Un des vases d'une des sépultures collectives possède un grand col au bord aplati. Il est décoré de lignes de pincements assez similaires et associé à des récipients campaniformes. Mais le rapprochement le plus probant concerne le vase de la couche 2b-3 de la fouille de « Garage Martin 1973 » à Yverdon (Suisse) (KAENEL 1976, fig. 26,

n° 3). Il s'agit d'un gobelet à panse galbée surmonté d'un bord évasé terminé par une lèvre en bourrelet externe. Un mamelon similaire s'accroche sur la panse supérieure. Le décor, de lignes horizontales, diffère : il est constitué d'impressions effectuées à l'aide d'un seul poinçon. Ce vase est associé, dans la même couche, à une anse en ruban et un cordon digité.

Ce type de décor a été mis en évidence sur un type de céramique d'accompagnement campaniforme. Il n'est toutefois pas muni de préhensions. Il évoque le type 31 ainsi défini : décors à l'ongle (ou petite spatule) coups d'ongles alignés (BESSE 2003, p. 90).

Cette structure 124 a fait l'objet d'une datation sur l'un des os de la sépulture : 3470 ± 50 donnant 1915-1643 av. J.-C. (GRA-15866, Ly-1180).

Le pot de la structure 101 (fig. 12, n° 2), trouve un corollaire peu convaincant sur le site de Morges « Les Roseaux ». En effet, ce dernier, d'une dimension à peine plus réduite, présente un profil plus mou. Mais on y note la présence de deux boutons jumelés au sommet de panse (CORBOUD 1995, p. 295, fig. 10 n° 1). L'ensemble des Roseaux, repris en 1984 par P. Courboud, pourrait être rattaché au XVIIe s. avant notre ère.

CONCLUSIONS

Le calage chronologique de cette série, provenant d'ensembles ouverts que l'on peut associer grâce à l'analyse spatiale du site, demeure délicat. En effet, les comparaisons céramiques, proches ou lointaines, restent limitées. On peut exclure d'emblée le Néolithique final I, centré sur la première moitié du IIIe millénaire : la complexification des profils, la diversité des décors et des moyens de préhension excluent cette hypothèse même si l'on y voit une perduration des languettes.

On constate que ce corpus présente des formes qui s'apparentent à la céramique d'accompagnement campaniforme, notamment les coups d'ongles plus ou moins ordonnés sur les cols concaves, et les boutons accrochés immédiatement sous le bord. On note aussi la présence de trois cordons arciformes, dont la répartition spatiale est orientée vers les façades de la Manche, de l'Atlantique et au cœur du Bassin parisien. Nous rappellerons la difficulté de datation de cette préhension ubiquiste, mais dont on peut raisonnablement caler le plein essor à l'âge du Bronze ancien. Le pot muni de deux boutons est à mettre enfin au compte de cette dernière période.

Cette ambivalence entre Campaniforme et Bronze ancien se traduit aussi par la relative incohérence des deux datations par le radiocarbone : 2878-2498 av. J.-C. en ce qui concerne la fosse 174 et 1915-1643 av. J.-C. pour la fosse 124. Une nouvelle datation de la fosse 101 sur tibia de bœuf donne : Ly 3714 (GrA) : 3540 ± 35, soit -1953-1768 av. J.-C.

Cette nouvelle datation semble donner un argument supplémentaire pour caler cette série au tout début du IIe millénaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BESSE M. (2003) - *L'Europe du 3ème millénaire avant notre ère : les céramiques communes au Campaniforme*, Lausanne : Cahiers d'Archéologie romande, 94, 2003. 223 p., 1 CD

BILLARD C., CHAMBON P., GUILLON M. (1995) - L'ensemble des sépultures collectives de Val-de-Reuil et de Portejoie (Eure) : présentation, *Revue archéologique de Picardie*, n° 9 spécial, 1995.

BLANCHET J.-C. (1984) - *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France*, Mémoires de la Société Préhistorique française, t. 17, 1984. 608 p.

BOUDET R. (1987) - *Rapport de sauvetage archéologique sur le passage de l'autoroute A 86 à Thiais, Val-de-Marn*e, Laboratoire Départemental d'Archéologie du Val-de-Marne, Villejuif. 1987. 9 p., 39 fig.,

BRUNET P., COTTIAUX R. (2003) - *Un site du Néolithique final à Lesches « Les Prés du Refuge »* (77) : données préliminaires. Journées archéologiques d'Île-de-France, Paris, novembre 2003.

CALONNE E., avec la collaboration de HADJOUIS D., PANTANO L., RODRIGUEZ P., RICARD J.-L. (1999) - *Villeneuve-le-Roi « Parc du Grand Godet »*, Document final de synthèse, avec la participation du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc du Grand Godet, Laboratoire Départemental d'Archéologie du Val-de-Marne et de l'Association pour la Recherche et la Publication d'Études Archéologiques Val-de-Marnaises, Villejuif, 79 p., annexes, 1999.

CORBOUD P. (1995) - *L'âge du Bronze ancien dans les sites littoraux lémaniqu*es, Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe, 117e Congrès national des Sociétés savantes, Clermont-Ferrand, 1992.

COTTIAUX R., (coord.), ANDRE M.-F., AUGEREAU A., BRUNET P., COUDERC C., GIOVANNACCI S., HAMON T., IHUEL E., LANGRY-FRANCOIS F., MAGNE P., MAINGAUD A., MALLET N., MARTIN S., MARTINEAU R., MILLE B., MILLET-RICHARD L.-A., POLLONI A., PRAUD I., RENARD C., RICHARD G., RODOT M.-A., SALANOVA L., SAMZUN A., SIDERA I., SOHN M. (2005) - *Projet collectif de recherches du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien dans le Centre Nord de la France*, définitions et interactions des groupes culturels, n° 2005-24, rapport d'activité 2005.

DIFFRE P., POMEROL C. (1979) - *Paris et environs. Les roches, l'eau et les homme*s. Paris, éd. Masson. 1979, 175 p.

GOMEZ de SOTO J. (1995) - Le Bronze moyen en occident, la culture des Duffaits et la Civilisation des tumulus ; Dans : *L'âge du Bronze en France*, vol. 5, Picard, Paris. 1995.

HADJOUIS D. (2003) - Traces de maladies protohistoriques dans des inhumations en silos, *Archéologia*, n° 406. 2003, p. 42-49.

KAENEL G. (1976) - La fouille de « Garage Martin 1973 », *Cahiers d'Archéologie Romande*, 1976, n° 8, Lausanne.

LANCHON Y., BRUNET P., BRUNET V., CHAMBON P. (2006) - *Fouille de sauvetage d'un monument funéraire et d'une enceinte néolithiques à Vignely « La Noue Fenard » (Seine-et-Marne) : premiers résultats*. Actes du colloque sur le Néolithique 2001, 25e supplément à la Revue Archéologique de l'Est, Dijon 2006.

LANGLOIS O. (1987) - *Rapport de surveillance archéologique sur l'emplacement du stade omnisport de la ZAC des Hautes Bruyères (Villejuif)*, Laboratoire Départemental d'Archéologie du Val-de-Marne, Villejuif. 1987. 20 pl., 11 p.

LAUTRIDOU J.-P. (1985) - *Le cycle pléniglaciaire en Europe du Nord-Ouest et plus particulièrement en Normandie*. Thèse d'État en Géographie, Université de Caen. 1985, 908 p.

LEROUX C.-T., LECERF Y., GAUTIER M. (1983) - *Les alignements du Moulin à Saint-Just avant, pendant et après l'érection des menhir. Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest*, Actes de la table ronde du CNRS, 1981, Travaux Anhropologiques, 1983, Rennes.

MAURY O., RODRIGUEZ P. (1996) - *Villeneuve-le-Roi « Parc du Grand Godet »*, Rapport de fouille, avec le concours du Conseil Général du Val-de-Marne et de la Direction des Espaces Verts Départementaux, Laboratoire Départemental du Val-de-Marne et de l'Association pour

la Recherche et la Publication d'Études Archéologiques Val-de-Marnaises, Villejuif. 1996, 22 p.

NAVARRO-MUSSY M. (1999) - *Orly-Villeneuve-le-Roi, Déviation de la RD 64-2*, Document final de synthèse (opération 1998), Laboratoire Départemental d'Archéologie du Val-de-Marne, Villejuif. 1999, 157 p.

PASTRE J.-F., LEROYER C., LIMONDIN-LOZOUET N., ORTH P., CHAUSSEE C., FONTUGNE M., GAUTHIER A., KUNESCH S., LE JEUNE Y., SAAD M.-C. (2002) - *Variations paléoenvironnementales et paléohydrologiques durant les 15 derniers millénaires : les réponses morpho-sédimentaires des vallées du Bassin parisien (France)*, dans : BRAVARD J.-P. et MAGNY M. (dir.), *Histoire des rivières et des lacs de Lascaux à nos jours*. Errance, Paris. 2002, p. 29-44.

RICARD J.-L. (dir.), PERRIN S., BADALIAN L., BARROIS B., BRETON C., FALGUERES C., GAUTHIER A., HADJOUIS D., LAURENT M., MARCH R., OBERLIN C., RODRIGUEZ P., WATTEZ J. (2002) - *Ivry-sur-Seine (94) : Grand Ciel. ZAC Bords de Seine. Document final de synthèse. Opération réalisée du 15 avril au 30 octobre 1995*. Conseil général du Val-de-Marne, Laboratoire départemental d'Archéologie, Villejuif, 3 vol., 2002.

RIGAUD J.-P. (1984) - Informations archéologiques, Aquitaine, département des Pyrénées Atlantiques, dans *Gallia Préhistoire*, éd. du C.N.R.S., T. 27, fasc. 2, 1984.

VERDIN P. (1999) - Analyses de phytolithes des sites de l'âge du Fer d'Orly, RD 64 et Thiais (A 86), dans : NAVARRO-MUSSY, *Orly-Villeneuve-le-Roi, Déviation de la RD 64-2, Document final de synthès*e, Laboratoire Départemental d'Archéologie du Val-de-Marne, Villejuif, 1999.

Paul BRUNET
INRAP / UMR 7041, ArScAn Nanterre
paul.brunet@inrap.fr

Gilles DURBET
Laboratoire archéologique départemental
du Val-de-Marne
7/9 rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Djillali HADJOUIS
Laboratoire archéologique départemental
du Val-de-Marne
7/9 rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 1 – 2008

Table des matières

Préface de Bruno Foucray, Conservateur régional de l'Archéologie

Introduction, Daniel Mordant, Directeur de publication

Articles

A. CHABROL, M. CHRISTENSEN, M. OLIVE, A. ROBLIN-JOUVE, P. RODRIGUEZ, A. SAMZUN, Rive droite, rive gauche : les occupations magdaléniennes d'Étiolles (Essonne).....7

F. VALENTIN, C. BUQUET-MARCON, J. CONFALONIÉRI, R. COTTIAUX, V. DELATTRE, L. LANG, I. LE GOFF, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. VERJUX, Découvertes récentes d'inhumations et d'une incinération datées du Mésolithique en Île-de-France. 21

Y. LANCHON, F. BOSTYN, L. HACHEM, Y. MAIGROT, E. MARTIAL avec la collaboration de E. BOITARD-BIDAULT, Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : l'habitat de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne).....43

P. BRUNET, G. DURBET, D. HADJOUIS, Un site du Bronze ancien : « Le Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). 95

R. COTTIAUX, P. LAWRENCE-DUBOVAC, Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze moyen à Mareuil-lès-Meaux « Les Vignolles » (Seine-et-Marne). 113

A. BULARD, Un dépôt de neuf cuirasses découvert à Paris au XVIIe s. 125

A. VIAND, G. AUXIETTE, D. BARDEL, L'habitat hallstattien de Milly-La-Forêt « Le Bois Rond » (Essonne). 133

J.-M. SÉGUIER, N. GINOUX, P. MÉNIEL, L'habitat de La Tène ancienne du Château à Roissy-en-France (Val-d'Oise). 169

D. COUTURIER, Nouvelle approche du réseau viaire de la ville de Meaux antique (Seine-et-Marne). 191

Y. BARAT, V. VENET, Épaphrodite et sa « gazelle » : un souvenir du *circus maximus* aux confins de l'Île-de-France. 209

Y. BARAT, A. SAMZUN, Découverte d'un établissement germanique du Bas-Empire (IVe s.) aux Essarts-le-Roi (Yvelines). 215

C. GONCALVES-BUISSART, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. LE FORESTIER, Présentation de deux nécropoles à inhumations du Bas-Empire fouillées récemment à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) et Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).....227

P. MÉTROT, C. BUQUET-MARCON, Sépultures de la fin de l'époque mérovingienne à Dugny (Seine-Saint-Denis). 255

F. GENTILI, L'habitat du haut Moyen Âge de « La Chapelle, La Croix Verte » au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise). 265

J.-H. YVINEC, Étude archéozoologique du site rural haut Moyen Âge du Mesnil-Aubry « La Croix Verte/La Chapelle » (Val-d'Oise).....309

M.-P. RUAS avec la participation de B. PRADAT, Les productions agro-pastorales du haut Moyen Âge au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) : étude carpologique de « La Croix Verte, La Chapelle ».....321

I. LAFARGE, I. CAILLOT, Premiers résultats des surveillances archéologiques de la restauration de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).....353

F. RAVOIRE, Étude d'un ensemble de céramiques du XVIe s. provenant d'un dépotoir domestique à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). ...379

P. CELLY, Le premier bastion de l'enceinte de Charles IX dite des « Fossés Jaunes », musée de l'Orangerie, Paris 1er. 397

C. PIOZZOLI, Un sondage archéologique dans la propriété de Rodin à Meudon (Hauts-de-Seine) : 1951 ou la disgrâce des plâtres. 417

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2006/2007 portant sur l'Île-de-France.....423

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

Prix : 15 €